

Un nouveau projet d'occupation temporaire dans l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul

La Ville de Paris, la Mairie du 14^{ème} arrondissement et l'aménageur Paris Batignolles Aménagement ont décidé d'engager une nouvelle étape d'occupation provisoire de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul dans l'objectif de préfigurer les usages du futur quartier et de favoriser les formes diverses d'appropriation et de participation.

Forte de l'expérience des « Grands voisins » qui a permis une occupation temporaire d'une envergure inédite pour Paris et a été appréciée tout autant par les personnes hébergées sur place, les riverains et les visiteurs, la Ville de Paris souhaite développer ces nouveaux usages dans le cadre des diverses opérations d'aménagement se déroulant sur son territoire. Le lancement de cette seconde phase pour Saint-Vincent de Paul permettra d'assurer une continuité et une cohérence entre l'occupation temporaire et le futur projet.

Cette seconde phase de gestion temporaire se déroulera concomitamment à l'engagement des premiers travaux, sur une durée de 26 mois et un périmètre resserré aux bâtiments Oratoire, Robin, Lingerie, Rapine et pour un temps Colombani. Elle se poursuivra avec le collectif déjà présent sur le site, constitué des associations Aurore et Yes We Camp et de la SCIC Plateau Urbain, qui a démontré avec l'expérience des « Grands Voisins » la complémentarité et la pertinence de son action.

Parallèlement à la fonction d'hébergement maintenue sur le site, la préfiguration portera aussi bien sur l'ouverture du quartier sur la ville, l'activation des rez-de-chaussée ou l'appropriation des espaces publics que sur le développement de services et d'usages mixtes - productifs, solidaires, culturels ou innovants. Il s'agit de créer un laboratoire de l'innovation urbaine, utile pour le futur le quartier, l'arrondissement et la Ville de Paris

Dans cette perspective, le collectif s'apprête à lancer un appel à candidatures auprès de porteurs de projet associatif, culturel ou économique, pour occuper les 3500 m² de bureaux et ateliers mis à disposition.

L'opération Saint-Vincent-de-Paul

La Ville de Paris et la Mairie du 14^{ème} arrondissement, ont engagé la reconversion de l'ancien hôpital Saint Vincent de Paul libéré de ses activités hospitalières depuis 2012. Le projet déploie 60 000 m² à majorité résidentiels dans les 3,4 ha de l'enclos historique dont 60% du bâti est conservé. L'objectif est de produire un quartier sobre et inclusif par un aménagement raisonné, respectueux de l'histoire du site, et enrichi des deux ans d'occupation transitoire des Grands Voisins. Aux ambitions environnementales d'un quartier « zéro carbone, zéro déchets », se conjugue ici la volonté de placer les usagers au cœur de la conception comme de la gestion future du site.